



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-74141>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 25-74141

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SDIS 25

Correspondant : MME ECHENOZ Corinne, Achats et Marchés publics

Adresse : 10 chemin de la Clairière, 25042 Besançon

Coordonnées :

Téléphone : 0381853720

Courriel : achats@sdis25.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Acquisition de caméras thermiques

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché concerne l'acquisition de deux types de caméras thermiques.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le Sdis 25 souhaite doter ses véhicules de lutte contre l'incendie de type fourgon pompe tonne (FPT) d'un kit « caméra thermique d'attaque ». Le besoin global est d'environ 41 kits. Par ailleurs, le Sdis 25 souhaite doter ses véhicules de liaison de chef de groupe d'un kit « caméra thermique de défense ». Le besoin global est d'environ 12 kits.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement ni garanties ne sont exigés.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement par ressources propres. Paiement selon les règles de la comptabilité publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le mandataire du groupement devra être conjoint des autres membres du groupement.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : - Dossier de candidature du SDIS 25

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25S019

Renseignements complémentaires : Dans un premier temps, les candidats doivent remettre leur offre sans échantillons ; cela permettra de faire une première analyse des offres. Lors de la seconde phase d'analyse, le SDIS 25 demandera l'envoi d'échantillons uniquement aux candidats dont les offres sont les mieux classées au vu des critères de jugement des offres, et à leurs frais. La non transmission d'échantillon(s) après demande du SDIS 25 entraînera le rejet de l'offre.

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1** - Caméras thermiques d'attaque
- **Lot(s) 2** - Caméras thermiques de défense

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/07/2025